

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-2543

présenté par  
M. Limongi**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Culture »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité  
Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Patrimoines	1	0	
Création	0	0	
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	0	
Soutien aux politiques du ministère de la culture	0	1	
<b>TOTAUX</b>	1	1	
<b>SOLDE</b>	0		

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement appelle à renforcer le soutien de l'État envers les sociétés archéologiques locales.

Ces sociétés archéologiques, comme celle de Touquin dans ma circonscription, jouent un rôle essentiel en mettant en valeur le patrimoine historique local, tout en enrichissant la vitalité culturelle et touristique des territoires. Souvent sous-financées, elles contribuent de manière cruciale à la découverte, à la préservation et à la valorisation de sites archéologiques de proximité, tels que le site gallo-romain de Châteaubleau, là aussi, dans ma circonscription.

Les sociétés archéologiques locales possèdent une connaissance approfondie du territoire et de son histoire. Leur proximité et leur vigilance permettent de pallier le manque de moyens et de compétences dédiés à la sauvegarde du patrimoine. En tant que relais précieux des efforts nationaux, elles encouragent le tourisme et dynamisent les économies locales en valorisant les sites archéologiques.

L'État doit reconnaître et soutenir davantage ces acteurs, véritables supplétifs dans la protection d'un patrimoine parfois négligé, afin de garantir un accès à la recherche et une valorisation durable des trésors archéologiques locaux.

Ainsi nous proposons de prélever 1 euro de l'action 06 "Action culturelle internationale" du programme n°224 "Soutien aux politiques du ministère de la culture" pour abonder l'action 09 « Patrimoine archéologique" du programme n°175 "Patrimoines".